

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 54
- présent suppléant : 0
- procurations : 16
- abstention : 0
- votants : 70

DÉLIBÉRATION n° 2019/002

L'an deux mille dix-neuf et le 25 janvier à 18 heures 30, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 18 janvier 2019, s'est réuni, à la salle des fêtes de HECHES, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Olivier CLEMENT-BOLLEE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Roger LACOME, Albert BEGUE, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Jean-Marc DUPOUY, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Noël ABADIE, Jean-Marie DUTHU, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, Elisabeth DUCUING, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Madeleine SERIS, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Zoulikha CHEBBAH, Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Dominique DEMIMUID, Jean-Louis VIAU, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT et Joëlle ABADIE

Titulaires ayant donné procuration : Bruno FOURCADE à Joëlle ABADIE, Maurice LOUDET à Alain DUCASSE, Pascal LACHAUD à Jean-Paul LARAN, Monique KATZ à Fabienne ROYO, Catherine CORREGÉ à Monique MARTIN, Elie FOURCADE à Henri FORGUES, Eric DOUTRIAUX à Roger LACOME, Loïg LE RUN à Noël ABADIE, Céline CASSAGNEAU à Alain PIASER, André QUINON à Jean-Marc DUPOUY, Joëlle PEYRO à Bernard PLANO, Stéphanie NOGUES à Laurent LAGES, Véronique MAZOUÉ à Jean-Claude JACOMET, Joël DEVAUD à Jean-Claude CLARENS, Elisabeth DUCUING à Valérie DUPLAN et Gérard SABATHIE à Dominique DEMIMUID

Absents excusés : Daniel LERBEY, Jean-Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Jacques LAUREYS, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Jean-Manuel CAMACHO, Philippe LACOSTE, Guy RAYNAL, François DABEZIES et Didier FAVARO

Objet : Ressources humaines - Création de deux emplois et modification du tableau des effectifs

Deux agents qui bénéficient des conditions pour accéder au grade d'agent de maîtrise territorial ont été soumis à la CAP. Cette instance a émis un avis favorable lors de la séance du 27 novembre 2018.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il est proposé de créer au tableau des effectifs deux postes permanents à temps complet d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} avril 2019. La suppression des 2 anciens emplois correspondants sera soumise à l'avis du comité technique.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- la création, à compter du 1^{er} avril 2019, de deux emplois permanents à temps complet, le premier pour assurer les fonctions de chef d'équipe du service technique et le second, contrôleur SPANC,
- à ce titre, ces emplois seront occupés par deux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des agents de maîtrise territorial au grade d'agent de maîtrise et relevant de la catégorie hiérarchique C,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget principal 2019,
- de modifier, à compter du 1^{er} avril 2019, le tableau des effectifs comme suit,
- d'autoriser Monsieur le Président à pourvoir les emplois non permanents cités dans le tableau pour faire face aux besoins saisonniers d'activité :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Cadre emploi	Grade	Catégorie	Postes créés	Postes Pourvus	Dont temps non complet	Observations
Administration générale			9	8		
Attaché	Attaché	A	2	2		Dont 1 CDI
Rédacteur	Rédacteur	B	1	1		
Technicien	Technicien	B	1	1		
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	C	1	1		
	Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	2	2	1 à 30h	
	Adjoint administratif	C	1	0		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	C	1	1		CDI
Service administratif aux communes			15	14		
Rédacteur	Rédacteur principal 1 ^e classe	B	1	1		
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	C	1	1		
	Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	3	3	1 à 31h	
	Adjoint administratif	C	10	9	1 à 17,5h, 1 à 6h et 1 à 4h	dont 1 CDI/ 2 CDD

Cadre emploi	Grade	Catégorie	Postes créés	Postes Pourvus	Dont temps non complet	Observations
Service développement			3	3		
Ingénieur Territorial	Ingénieur Territorial	A	1	1		
Attaché territorial	Attaché territorial	A	1	1		
Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	1	1		
Service technique			25	22		
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	C	2	2		
Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^e classe	C	1	1		
	Adjoint technique principal 2 ^e classe	C	6	5	2 à 30h	
	Adjoint technique	C	15	13		Dont 2 CDD
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	C	1	1	8h	CDI
SPANC			3	2		
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	C	1	1		
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^e classe	C	2	1		
Service Office de tourisme			7	7		
Attaché territorial	Attaché territorial	A	1	1		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	C	3	3		Dont 1 agent en disponibilité et 1 en DAS
	Adjoint du patrimoine	C	2	2		2 CDD dont un à 32h
Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	1	1		CDD
Service sites touristiques			8	5		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	C	1	1		
	Adjoint du patrimoine	C	5	3		
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	C	1	1		

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20190125-2019-002-DE
Date de télétransmission : 22/02/2019
Date de réception préfecture : 32/02/2019

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS

Cadre emploi	Grade	Catégorie	Postes	Temps	Observations
Service sites touristiques : Gouffre d'Esparros			4		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	C	1	TC	CDD de 6 mois
			1	TC	CDD de 4 mois
			2	TC	CDD d'un mois
Service sites touristiques : Espace préhistoire de Labastide			3		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	C	1	TC	CDD de 6 mois
			1	TC	CDD de 4 mois
			1	TC	CDD d'1.75 mois

Pour copie conforme,
Le Président



Affichée le 22 FEV. 2019

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20190125-2019-002-DE
Date de télétransmission : 22/02/2019
Date de réception préfecture : 22/02/2019